

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

### BUDGET PRINCIPAL

Conformément à l'article L 2312-1 issu de la loi NOTRe, un rapport d'orientation budgétaire est présenté au conseil municipal et transmis au Préfet.

\*\*\*

Comme les deux années précédentes, la gestion de notre commune est marquée par les efforts soutenus de l'ensemble des services municipaux pour faire face aux baisses de recettes et maintenir cependant un niveau de services publics élevé et un volume d'investissements conséquent.

#### **FONCTIONNEMENT ET EPARGNE BRUTE**

Une nouvelle fois nous avons dû absorber une baisse de DGF de 240 000 € et une progression très modeste des recettes fiscales, résultat des réformes fiscales réalisées par l'Etat, payées par les collectivités, et mises en œuvre dans une certaine confusion rendant la prévision budgétaire hasardeuse.

Le compte administratif 2016 enregistre une baisse de l'épargne brute à 1 356 220 € (résultat + amortissements). Cette baisse est due au tassement des recettes comme on peut le constater à la lecture du tableau d'évolution des grands chapitres de dépenses.

Les charges générales évoluent de 0,1 % et les charges de personnel de 0,7 %, ce qui est une performance inédite dans notre collectivité.

En milliers d'euros	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Epargne brute	1 330 +35,63%	1 558 +17,14%	1 753 +12,5%	1 780 +1,5%	1 530 -16,3%	1 570 +2,6%	1 356 - 13,6 %

De gros efforts de contrôle de gestion se déploient désormais en direction de l'organisation même des services après avoir atteint des limites dans la maîtrise des dépenses courantes (011).

La grande discipline des services et des élus en matière de dépenses de fonctionnement nous permet de demeurer à flots, après 576 950 € de baisse

de la seule DGF. Il ne faut pas cacher cependant que nos marges de manœuvre se réduisent.

\*\*\*

### **Evolution des dépenses :**

Chap	Libellé	2012	% évol.	2013	% évol.	2014	% évol.	2015	% évol.	2016	% évol.
011	Charges à caractère général	2 718	0,19%	3 057	12,47%	2 811	-8,80%	2 806	-0,1 %	2 810	0,1 %
012	Charges de personnel	6 477	-5,38 %	6 691	3,30%	7 060	5,50%	7 165	1,5 %	7 219	0,7%
65	Autres charges de gestion courante	1 336	-9,98%	1 444	8,08%	1 542	6,78%	1 713	11,08 %	1 781	3,96 %
66	Charges financières	874	1,50 %	800	-9,25%	777	-2,96%	742	-4,7 %	650	-14,15 %
	TOTAL	11 405	-4,06%	11 992	5,14%	12 196	1,70%	12 426	1,88 %	12 460	0,27 %

Un témoignage fort de ces efforts est fourni par le tableau ci-dessous des dépenses de fonctionnement par habitant (sachant que le nombre d'habitants est sous-estimé en 2016).

Années	Dépenses par habitant Charges générales - 011		Personnel 012		Totales	
	MEZE	Strate démographique	MEZE	Strate démographique	MEZE	Strate démographique
2008	267	240	620	471	1 237	951
2011	241	264	625	607	1 157	1 160
2014	239	279	624	661	1 120	1 224
2015	240	271	638	664	1 155	1 223

Les dépenses totales évoluent de seulement 0,1 %, les principales hausses se concentrant sur le chapitre 65 avec les subventions au CCAS et à la restauration municipale qui progressent respectivement de 52 888 € et de 17 685 €.

Lorsque les dépenses ne progressent pas -c'est-à-dire qu'elles baissent si l'on tient compte des hausses de charges dues à la progression des coûts et des achats- et que l'épargne brute se tasse, il est évident que la question des recettes est posée.

Les recettes fiscales ont progressé de 1% c'est-à-dire moins que la hausse des bases (en valeur et physiques). Soit également près de 200 000 € en dessous de notre prévision budgétaire à l'aveugle, réalisée en 2016 dans la confusion des données communiquées à la commune par les services de la DGFIP et actualisées en novembre 2016 !

On peut constater également que les efforts déployés par notre « service population » afin de récupérer les évasions de bases fiscales ne sont pas relayés avec suffisamment de moyens par les services de la DGFIP. Cette situation est difficilement acceptable, tant du point de vue de la justice fiscale que du point de vue des besoins de notre collectivité. Les engagements ne sont pas tenus en la matière.

Fort heureusement d'autres recettes plus dynamiques viennent atténuer ce choc et limiter à -1,5 % la baisse des recettes totales. Il s'agit des droits de mutation en hausse de 86 500 € et des participations de la CAF, liées au nouveau contrat enfance jeunesse, en hausse de 51 000 €.

En investissement, le budget primitif totalisait 5 070 395 € de dépenses. La réalisation atteint 4 798 879 € (dont 509 784 € de restes à réaliser) soit 95 % de la prévision. C'est une performance qu'il convient de souligner.

\*\*\*

Le budget 2017 en fonctionnement sera présenté classiquement selon les mêmes équilibres que les années précédentes et en comptant une nouvelle perte de DGF de 120 000 €. Cette perte devrait être amortie par le rattrapage de la population INSEE qui est de l'ordre de 500 habitants. Les recettes fiscales devraient reprendre une progression après le choc de 2014-2016, en conséquence d'une augmentation des bases physiques, les valeurs locatives n'étant appréciées que de 0,4 %.

Nous ne le saurons qu'immédiatement avant le vote du budget en mars : cette information sera décisive pour évaluer la question fiscale.

En effet, les recettes réelles de fonctionnement sont, pour la troisième année consécutive, légèrement inférieures à l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, soit -0,2 et +0,27 %.

Années	2013	2014	2015	2016
Recettes réelles de fonctionnement	13 219 818	13 298 390	13 496 600	13 460 373
		+ 0,5 %	+ 1,50 %	- 0,2 %

On atteint -1,5 % avec la diminution des recettes exceptionnelles du chapitre 77, dont les variations sont conjoncturelles et aléatoires.

De nouveaux efforts de maîtrise du fonctionnement sont donc nécessaires. Ils porteront cette année sur la masse salariale et sur la gestion de la cuisine centrale avec une forte diminution de la subvention d'équilibre due à des

réorganisations internes et à une reprise de l'activité avec la fin des travaux sur le Taurus.

### **DETTE ET INVESTISSEMENT :**

Un nouveau désendettement significatif de 550 000 € a été opéré en 2016 s'ajoutant aux 2 millions d'euros des années 2014 et 2015. Cet allègement de la charge de la dette est sensible aussi en fonctionnement au chapitre 66 (diminution de 120 000 € des intérêts versés sur les 3 années).

### **LA DETTE**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Emprunts en milliers d'€	15 934	15 622	15 253	15 287	14 484	13 422	12 968 13 016
Gendarmerie	5 226	5 134	5 037	4 937	4 832	4 722	4 606
<b>TOTAL général</b>	<b>21 160</b>	<b>20 756</b>	<b>20 290</b>	<b>20 224</b>	<b>19 316</b>	<b>18 144</b>	<b>17 622</b>
EVOLUTION	-2,47 %	-1,94 %	-2,30 %	-0,30 %	-4,7%	-6,45%	- 3,20 %

En 2017, la section d'investissement sera présentée avec plus de 2 millions d'euros d'opérations nouvelles. L'équilibre sera obtenu par des recettes dynamiques des participations d'urbanisme (PUP et TA), des subventions d'équipement dont le fonds de concours de la nouvelle agglomération et un FCTVA en baisse puisque l'année de calcul est 2015, qui fut un exercice modeste en investissement. Plus que jamais, dans le contexte tendu que nous connaissons, le volume d'opérations lancées sera tributaire de notre épargne brute de fonctionnement dont la baisse en 2016 ne doit pas perdurer en 2017.

Les principaux travaux et investissement en 2017 concernent la première tranche de l'Avenue Général de Gaulle (1 million d'euros), la route de Pézenas, les rues Raspail et des Mourgues, les investissements sportifs lancés en 2016 auxquels on ajoute le sol sportif du gymnase G. Rigal, les TNI qui achèvent l'équipement des écoles primaires de Mèze, l'aire des camping-cars au Sesquier, l'extension de la vidéo protection à l'Esplanade, l'équipement de la police municipale (armes et gilets pare-balles ), etc...

\*\*\*

Le budget 2017 risque cependant d'être bouleversé en cours d'exécution par deux décisions que le conseil municipal sera amené à prendre et qui occasionneront une importante décision modificative budgétaire.

Il s'agira de la fin de la DSP du village Vacances Thalassa qui nécessitera l'enregistrement comptable du protocole financier convenu avec la SEMABATH. Il s'agira également de la cession du même village vacances, qui entraînera la clôture du budget annexe, le remboursement anticipé de l'emprunt, la comptabilisation de la recette de cession et un volume de 2 millions d'euros de désendettement, à arrêter techniquement.

\*\*\*

### **ETAT DU PERSONNEL EN 2017**

En 2016, la masse salariale n'a crû que de 0,7 %, soit sensiblement moins que prévu, contribuant de manière décisive à limiter l'impact des pertes de recettes sur notre épargne brute. Ce résultat s'explique d'abord par l'effort réalisé par les services pour ne pas remplacer les absences diverses. Il s'y ajoute le non remplacement de départs non prévus (disponibilité et temps partiels non compensés). Compte-tenu de la hausse des charges patronales et du Glissement Vieillesse Technicité, il s'agit en fait d'une baisse des dépenses de personnel.

#### Etat du personnel en 2016

<b>2016</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Dont temps non complet</b>	<b>Masse salariale</b>
<b>Budget général</b>	198	20	7 199 188
<b>Budget cuisine centrale</b>	25	4	852 213
<b>Service des Eaux</b>	7	1	276 325
<b>Budget des ports</b>	3	0	109 277
<b>TOTAL</b>	<b>233</b>	<b>25</b>	<b>8 437 003</b>

La prévision de masse salariale s'établirait en 2017 à +1,1 %.